



Licenciement pour faute grave

Par **berquez78**, le **15/10/2009** à **19:14**

Bonjour,

ma soeur travaille pour intermarché à orgeval 78 dans les yvelines ,
son patron vient de la mettre à pied hier le 14.10.09 pour faute grave et lui a donné rendez
vous le 22.10.09 pour un éventuelle licenciement pour faute grave.

voila le problème : deux cliente du style gens du voyages lui ont acheté un sandwich (elle
travaille en boulangerie), elle sert ces clientes et tout à coup une des cliente lui balance l
article en pleine figure en l' insultant , ma soeur a donc répliqué verbalement puis la cliente lui
a envoyé tout ce qu'elle trouvait en pleine figure sa a donc finie par des insultes des 2 cotés
car le vigile qui avait été prévenue dès que ma soeur a pris l article dans la fugure n a pu
rétablir le calme.

donc la police a été prévenue et s est déplacer.

bref suite à cette agression , son employeur veut la licencier pour faute grave.

en a t il le droit étant donné que s est ma soeur qui s est faite agresser et une plainte pour
agression a d ailleurs était déposée.

voila je voulais juste savoir ce qu il fallait faire pour aider ma soeur qui risque son emploi alors
qu elle n a rien fait , sauf perdue son sang froid après s' être faite agrésser phisiquement.

par avance merci pour vos réponses

cécile